

Les recommandations techniques des fiches toxicologiques de l'INRS évoluent...

www.inrs.fr/fichetox

S. Miraval, département Expertise et conseil technique, INRS
S. Robert, département Études et assistance médicales, INRS

Les fiches toxicologiques (FT) offrent aux préventeurs, médecins du travail, employeurs et salariés, une synthèse des informations disponibles sur des substances chimiques. Elles sont consultables et téléchargeables librement depuis le site internet de l'INRS (environ 600 000 consultations en lecture directe sur le site et/ou 700 000 téléchargements en format Pdf en 2018).

Chaque FT suit un plan-type en 9 parties : « Généralités, Caractéristiques, Valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP) et mesurages, Incendie – explosion, pathologie – toxicologie, Réglementation, Recommandations (techniques et médicales), Bibliographie – auteurs et Historique des révisions ».

Une enquête de lectorat, réalisée en 2012-13, a permis de mettre en avant plusieurs pistes d'évolution et d'amélioration dont :

- l'intérêt des lecteurs pour la création de FT synthétiques reprenant les informations principales des FT complètes et ayant pour vocation d'être affichées au poste de travail ou utilisées sur le terrain lors des études de poste pour les acteurs de la prévention ;
- l'importance de développer la partie relative aux recommandations (techniques et médicales) au niveau des fiches complètes et d'en intégrer un résumé dans les FT synthétiques (plus de 80 % des lecteurs estimaient cette partie « très utile » à « plutôt utile »).

Ce travail a d'abord été entrepris en 2017 pour la partie « Recommandations médicales ». Un modèle de présentation simple qui identifie différentes rubriques et permet une lecture plus claire pour l'ensemble des

utilisateurs a été élaboré par le groupe de rédaction des FT et regroupe deux rubriques principales :

- les conduites à tenir en cas d'urgence lors d'une exposition cutanée, oculaire, inhalatoire ou lors d'une ingestion accidentelle ;
- les recommandations pour assurer le suivi de l'état de santé des sujets professionnellement exposés, en précisant la nature des examens à réaliser lors des visites initiale et périodiques ainsi que, éventuellement, les contre-indications à l'exposition à la substance [1].

Sur le même principe, il a été décidé en 2018 de travailler à l'harmonisation et à la réactualisation de la partie « Recommandations techniques ». Précédemment, celle-ci ne comportait que le stockage et la manipulation. Afin d'améliorer le contenu de cette partie, trois axes d'évolution ont été identifiés :

- développer les recommandations techniques de chaque FT ;
- harmoniser ces recommandations entre les différentes FT à partir de phrases types s'appliquant à des substances ayant des caractéristiques ou des dangers similaires ;
- structurer ces recommandations afin d'en améliorer la lecture.

L'organisation de cette partie a été similaire à celle des recommandations médicales : une première rubrique « Au point de vue technique » liste l'ensemble des recommandations techniques applicables à la manipulation et au stockage de la substance dans des conditions normales d'utilisation, organisées selon des thématiques, et la seconde « En cas d'urgence »

précise celles qui peuvent être mises en place en cas d'incident ou d'accident.

Les recommandations techniques sont maintenant présentées selon le schéma suivant :

Au point de vue technique

- *Information et formation des travailleurs*
- *Manipulation*
- *Équipements de Protection Individuelle*
 - *appareils de protection respiratoire*
 - *gants*
 - *vêtements*
 - *lunettes de sécurité*
- *Stockage*
- *Déchets*
- *En cas d'urgence*

La rédaction des phrases types a été réalisée en concertation avec différents experts de l'INRS (incendie/explosion, stockage, mesurage...). Ces phrases ont ensuite été validées par le groupe des chimistes responsable de la rédaction de cette partie des FT.

Ce référentiel de phrases types permettra une meilleure homogénéité des recommandations applicables à certaines familles de substances (par exemple, les acides ou les bases, les cétones, les amines...) ainsi qu'aux substances ayant des dangers (mentions H) similaires (par exemple les substances classées corrosives, sensibilisantes, inflammables...). Il n'est cependant qu'une aide à la rédaction de la partie « *Recommandations techniques* » et ne se substitue pas à l'avis de l'expert chimiste de l'INRS en charge de la rédaction de cette partie, chimiste qui doit s'assurer de l'applicabilité des recommandations à la substance étudiée et les compléter au besoin par d'autres recommandations spécifiques.

Les recommandations techniques et médicales des FT se doivent d'être des outils d'aide pour les préventeurs et les acteurs des services de santé au travail en leur donnant des pistes pour renforcer la sécurité et la santé des personnels sur leurs lieux de travail ;

notamment pour les conduites à tenir en cas d'urgence.

La présentation du paragraphe « *Recommandations techniques* » telle que développée et structurée a été appliquée à une dizaine de FT depuis octobre 2018 et satisfait 75 % du lectorat (*Enquête de satisfaction sur les FT réalisée en 2018*).

BIBLIOGRAPHIE

○ **DUFAYET L, PILLIÈRE F, ROBERT S** - Des fiches toxicologiques de l'INRS à la rédaction de protocoles d'urgence : harmonisation des recommandations médicales et aide à la prévention. Grand angle TC 158. *Réf Santé Trav.* 2017 ; 150 : 31-42.